

INFORMATIONS

1 - LICENCES :

Pour connaître les différences entre «licence compétition et athlé-running, se reporter au lien suivant :

<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=577>

2 - ASSURANCE :

LICENCIÉS :

Le club bénéficie des garanties du contrat collectif assurance souscrit par la FFA.

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/notice_garantie_2023-2024.pdf

Garantie individuelle accident :

Tout licencié bénéficie d'une garantie individuelle accident de base. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent bénéficier de garanties complémentaires. Voir ces garanties en cliquant sur le lien ci-après.

<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=2907>

ADHERENT :

L'option «CARTE ADHERENT» ne permet pas de bénéficier des garanties de l'assurance FFA. Toutefois le club est assurée en responsabilité civile pour cette catégorie d'adhésion auprès de la MAIF. **Les titulaires de cette carte ne bénéficient pas d'une assurance individuelle accident. Il leur appartient de s'assurer personnellement, compte tenu de l'intérêt que présente un tel contrat couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut exposer.**

3 - DROIT A L'IMAGE : Le membre titulaire d'une licence ou d'une carte d'adhérent, autorise le club Lucon Jogging Nature à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître, prises à l'occasion de l'activité au sein du club, sur tous supports y compris des documents promotionnels ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi. (Voir aussi l'article 9 alinéa 1 du code civil).

4 – CERTIFICAT MEDICAL : Tout nouveau licencié doit fournir un certificat médical de moins de 3 mois **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou course à pied en compétition**. Il sera valable 3 ans, à condition de renouveler la licence et remplir le questionnaire de santé durant ces trois années. Les titulaires de la carte d'adhérent doivent également fournir un certificat médical de moins de 3 mois à chaque adhésion annuelle, avec la mention de « **non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied, en compétition** ». (Voir certificat médical vierge joint)

Renseignements : jogginglucon85@gmail.com – Téléphone : 06 61 90 19 26



LUÇON JOGGING NATURE

BULLETTIN D'ADHESION 2023/2024

CHOIX DE L'ADHESION (Cochez le case correspondante)

Licence FFA compétition (96€) Licence Athlé Running (68€)

Numéro de licence : _____

Carte adhérent (35€)

Chèque à l'ordre de : **LUÇON JOGGING NATURE.**

RENSEIGNEMENTS D'IDENTITE : (en majuscules lisibles)

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : F / M

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____

CODE POSTAL : _____

TELEPHONE : _____

COURRIEL (lisible) : _____

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-contre :

Licences – Assurance - Droit à l'image – Certificat médical

A _____ Le : _____

Signature

Taille maillot : Préciser : F / H - S - M - L - XL (Entourez votre choix)

Certificat médical : Oui - Non (Réservé à la gestion)

CERTIFICAT MEDICAL

(Datant de moins de trois mois – L.231-2 et 3 du code du sport)

Je soussigné Docteur _____ Domicilié à : _____

Certifie avoir examiné ce jour :

M. /Mme _____

Né(e) le : _____

Demeurant à : _____

Et n'avoir constaté à ce jour, **de contre indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied, en compétition.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le dopage, une déclaration d'usage ou une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

A _____ Le _____

Signature